

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères pour actes de bravoure et de dévouement

NOR : EAEA1718060A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères, notamment ses articles 4 et 5 ;

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

I - Echelon or

- M. Marc BASTIDE
- Mme Charlotte BISSUTIL
- Mme Sylvaine CARTA-LE VERT
- Mme Carole GAGNIARRE
- M. Eric HERROUIN
- M. Jonathan LACÔTE
- M. David POTIER

II - Echelon argent

- M. Benoit BAVOUSER
- M. Thierry CHALIER
- M. Cédric CHAPOTEL
- Mme Véronique DEHON
- Mme Marine ESPAGNO
- Mme Gabriela IOO
- M. Mohamed Nassim IOUALALEN
- M. Jérémie MOSSET
- Mme Delia-Florina POPA
- Mme Mihaela-Ioana POPA
- M. Mohammed SANI
- M. Stefan SZEKELY

.../...

III - Echelon bronze

- Mme Françoise BONDARENKO
- M. Julien BOURGOIN
- M. Hugo CORTAZAR
- M. Pierre DOLATABADI
- M. Cédric FOURNIER
- M. Nicolas GARGOT
- M. Eric GOSSELIN
- M. Alain-Baptiste GRIMANI
- M. Jean-Baptiste HARBACH
- M. Raphaël HOGUET
- M. Jean-Louis MATTIO
- M. Guillaume MOURGUES
- M. Rémi RENOUARD
- M. Benjamin SUET
- M. Bastien SÜNEZ

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le 5 juillet 2017

Jean-Yves LE DRIAN